

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
LYON  
69274 LYON CEDEX 01

L'Officier du Ministère Public  
à  
*Maître SCHINAZI*  
174, rue de Courcelles  
75017 PARIS

Références à rappeler :

Référence :  
Rédacteur :

Maître,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier en date du 01/02/2022, concernant votre client,  
, qui a retenu toute mon attention,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT ART.R.412-28 AL.1, ART.R.411-25 AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.412-28 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à , par procès verbal n° dressé par , en date du avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :
  
- 1 fois CHANGEMENT DE DIRECTION D'UN VEHICULE EFFECTUE SANS AVERTISSEMENT PREALABLE ART.R.412-10 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-10 AL.2,AL.3 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à , par procès verbal n° dressé par , en date du avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Appartenant aux dossiers :

Après avoir examiné attentivement votre réclamation, j'ai décidé d'annuler l'amende majorée relative au PV n° de classer sans suite, cette affaire.

J'ai informé les services de la qui, le cas échéant, rembourseront votre client.

Relativement au PV n° votre client fera l'objet de poursuites par la voie de l'ordonnance pénale.  
L'amende majorée a donc été annulée.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à LYON CEDEX 01, le 31/03/2022

